

Vous êtes retraités agricoles, propriétaires fonciers, bailleurs, salariés d'exploitations agricoles, la gratuité de votre abonnement prendra fin au 30 avril. Pensez à vous abonner dès aujourd'hui au tarif préférentiel de 10 €*

Bulletin d'abonnement 2017 - La Volonté Paysanne du Gers



Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité recevoir la Volonté Paysanne du Gers.

L'abonnement annuel est de 10 € TTC par année civile.

Il s'entend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, quelle que soit la date de souscription (Les n° parus avant la date de souscription vous seront livrés).

Espérant vous compter très prochainement parmi nos fidèles lecteurs, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous.

✂

COUPON A RETOURNER

Mme M. Nom : Prénom :

Raison sociale/ Qualité* :

Adresse du siège social :

N SIRET :

N° PACAGE :

Adresse de livraison du journal si différente :

Tél : Portable :

Mail :

Nombre :

Tarif :

Abonnement à La Volonté Paysanne du Gers au prix de 10 € TTC

Montant total à régler :

Renouvellement par tacite reconduction

Justificatifs à joindre pour valider l'abonnement :

Attestation affiliation MSA (anciens exploitants agricoles, salariés d'exploitations agricoles)

Dernier avis d'imposition à la taxe foncière (bailleurs et propriétaires fonciers)

Mode de règlement :

Prélèvement automatique

(mandat de prélèvement SEPA ci-joint à compléter et signé, accompagné d'un RIB)

Chèque à l'ordre de l'Agent comptable de la Chambre d'Agriculture du Gers

Carte Bancaire

Expiration :

Crypto

Date :

Signature :

***Durée - Renouvellement :** Le présent contrat d'abonnement prend effet à date de signature et reste en vigueur jusqu'à la fin de l'année civile. Il est renouvelable par tacite reconduction au tarif en vigueur pour l'année concernée- **Résiliation :** Le présent contrat d'abonnement pourra être résilié par chacune des parties, par courrier ou par mail, moyennant un préavis de deux mois avant la date de renouvellement du présent contrat.*

**** Qualité :** exploitant agricole, Ancien exploitant agricole, salarié d'exploitation agricole, bailleur, particulier, organisme...*

Siège Social : Route de Mirande – BP 70161 32003 AUCH CEDEX
Tél. : 05.62.61.77.77 / Fax. : 05.62.61.77.07 / Email : ca32@gers.chambagri.fr

* Pour bénéficier du tarif préférentiel vous devez présenter un justificatif de cette qualité.

Rappel : le tarif de base de l'abonnement annuel est de 35 € TTC.

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers Volonté Paysanne du Gers - Service abonnements - Tél. 05.62.61.77.03.